



Date de préparation: 30-déc.-2009

Date de révision: 29-déc.-2009

Numéro de révision: 0

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Code du produit	F130-0130A
Nom commercial	ENVIROFILL PART A
Communiquer avec le fabricant	Tnemec Company, Inc. 6800 Trajet D'entreprise, Kansas-City, MO 64120-1372
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	800-535-5053 (INFOTRAC) - TNE MEC REGULATORY DEPT: 816-474-3400

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

APERÇU DES URGENCES

AVERTISSEMENT!

NOCIF EN CAS D'INHALATION.
PEUVENT AFFECTER LE CERVEAU OU LE SYSTEME NERVEUX ET PROVOQUER DES ETOURDISSEMENTS,
UNE MIGRAINE OU DES NAUSEES.
PEUT CAUSER UNE IRRITATION DES YEUX, DE LA PEAU, DU NEZ, DE LA GORGE ET DES VOIES
RESPIRATOIRES.
LA SUREXPOSITION PEUT PROVOQUER DES DOMMAGES A REINS.

Effets potentiels sur la santé

Voies majeures d'exposition Contact avec les yeux, Inhalation, Contact avec la peau.

Effets aigus

Yeux

Irritant pour les yeux.

Peau

Irritant pour la peau.

Inhalation

Irritant pour les voies respiratoires. La silice cristallisée (quartz) peut causer silicose, une fibrose (cicatrice) des poumons. La silicose peut être progressive; elle peut causer l'invalidité et le décès.

Ingestion

Peut être nocif par ingestion.

Effets chroniques

AVIS: Les rapports ont associé une surexposition professionnelle répétée et prolongée aux solvants à des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. L'emploi abusif intentionnel consistant à concentrer et à inhaler le contenu peut être nocif ou fatal. Risque cancérigène. Contient silice cristalline qui peuvent provoquer le cancer. (Le risque de cancer dépend du degré et de la durée d'exposition.)

Consulter la section 11 pour des données toxicologiques supplémentaires.

Conditions médicales aggravées Système nerveux central. Troubles cutanés.

Interactions avec d'autres produits chimiques La consommation d'alcool peut augmenter les effets toxiques.

Effets potentiels sur l'environnement Voir section 12 pour des informations écologiques additionnelles

Effets sur l'organe-cible Système nerveux central, Système vasculaire central, Yeux, Poumons, Appareil respiratoire, Peau

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux

Composant	No. CAS	% en poids
ALUMINIUM SILICATE (TOTAL DUST)	1332-58-7	10 - 30
TALC (RESPIRABLE DUST)	14807-96-6	1 - 5
ETHYLENE GLYCOL	107-21-1	4.066
TITANIUM DIOXIDE (TOTAL DUST)	13463-67-7	1 - 5
2,2,4-TRIMETHYL-1,3-PENTANEDIOL MONOISOBUTYRATE	25265-77-4	1.9493
NONIONIC SURFACTANT	9036-19-5	1 - 5
CRYSTALLINE SILICA (QUARTZ)	14808-60-7	1.3037

4. PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux Bien rincer à l'eau abondante pendant au moins 15 minutes.

Contact avec la peau Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

Ingestion En cas d'ingestion, ne pas provoquer de vomissement. Appeler un médecin immédiatement.

Inhalation Amener la victime à l'air libre. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Indice d'inflammabilité Pas d'information disponible.

Moyen d'extinction approprié Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Un contact avec l'eau peut provoquer une déflagration. Utilisation: Dioxyde de carbone (CO₂) - Mousse - Poudre d'extinction

Produits de décomposition dangereux Oxydes de carbone, hydrocarbures. Oxydes d'azote. de formol.

Dangers spécifiques provenant de la substance chimique

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Peut engendrer une augmentation de la chaleur et de la pression dans des récipients fermés.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuelle. Enlever toute source d'inflammation.

Précautions pour la protection de l'environnement Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Méthodes de nettoyage En cas de renversement, retenir le matériau renversé et l'enlever avec un produit absorbant inerte. Mettre au rebut le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, de l'Etat et fédérales.

Autres informations Sans objet

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Fermer le conteneur après chaque utilisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Dans le cas de mélanges, consulter les étiquettes et les fiches techniques santé-sécurité de tous les constituants. Se laver à fond après manipulation.

Stockage

Empêcher l'accumulation de vapeurs en ouvrant toutes les fenêtres et les portes pour produire des courants d'air.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives au sujet de l'exposition

Composant	ACGIH TLV	OSHA PEL	Quebec TWAEV	Ontario TWAEV	Mexico OEL (TWA)
ALUMINUM SILICATE (TOTAL DUST)	TWA: 2 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³ TWA: 10 mg/m ³ TWA: 15 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ STEL: 20 mg/m ³
TALC (RESPIRABLE DUST)	TWA: 2 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³	TWA: 3 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³
ETHYLENE GLYCOL	Ceiling: 100 mg/m ³	Ceiling: 50 ppm Ceiling: 125 mg/m ³	Ceiling: 50 ppm Ceiling: 127 mg/m ³	CEV: 100 mg/m ³	Peak: 100 mg/m ³
TITANIUM DIOXIDE (TOTAL DUST)	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 15 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ STEL: 20 mg/m ³
CRYSTALLINE SILICA (QUARTZ)	TWA: 0.025 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.10 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³

Mesures d'ordre technique Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos

Protection individuelle

Protection de la peau

Vêtement léger de protection, Tablier, Gants imperméables

Protection du visage/des yeux

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection respiratoire

Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate. Ne pas respirer la poussière, les vapeurs ou la brume de vaporisation. Veillez à ce que de l'air frais entre pendant l'application et le séchage. En cas de larmoiement, migraine ou étourdissement ou si l'appareil de contrôle de la qualité de l'air démontre que les niveaux de vapeurs / brumes sont supérieurs aux limites acceptables, portez un masque respiratoire approprié et bien ajusté (approuvé par NIOSH) pendant et après l'application. Suivez les instructions du fabricant pour l'utilisation du masque respiratoire.

Considérations d'hygiène générale

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Eviter de respirer la poussière produite par le découpage, le sablage, ou le meulage.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Point d'éclair

Sans objet

Point/intervalle d'ébullition

100 - 260°C / 212.0 - 500.0°F

Supérieure Limites de explosion

Pas d'information disponible

Inférieure Limites d'explosivité

Pas d'information disponible

Taux d'évaporation

Pas d'information disponible

Pression de vapeur

Pas d'information disponible

Densité gazeuse

Pas d'information disponible

Densité

.97406

Densité

8.10560

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Teneur (%) en COV (composés organiques volatils)	.730
% de matières volatiles en poids	39.4140
% volatil en volume	38.0797

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique	Stable	Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles.
Produits incompatibles	Oxydants forts. Acides.	Possibilité de réactions dangereuses	Néant dans des conditions normales de traitement

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Information sur les composants

Composant	LD50 Orale	LD50 Cutané	LC50 Inhalation
ETHYLENE GLYCOL	4000 mg/kg (Rat)	9530 µL/kg (Rabbit)	
TITANIUM DIOXIDE (TOTAL DUST)	10000 mg/kg (Rat)		
2,2,4-TRIMETHYL-1,3-PENTANEDIOL MONOISOBUTYRATE	3200 mg/kg (Rat)	15200 mg/kg (Rat)	
NONIONIC SURFACTANT	4190 mg/kg (Rat)		
CRYSTALLINE SILICA (QUARTZ)	500 mg/kg (Rat)		

irritation	Pas d'information disponible
Corrosivité	Pas d'information disponible
Sensibilisation	Pas d'information disponible

Toxicité chronique

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a listé tout ingrédient comme carcinogène

Composant	ACGIH	IARC	NTP	OSHA	Mexique
TITANIUM DIOXIDE (TOTAL DUST)		Group 2B		X	
CRYSTALLINE SILICA (QUARTZ)	A2	Group 1	Known	X	

effets mutagènes	Pas d'information disponible
Effets reproductifs	Pas d'information disponible
Effets sur le développement	Pas d'information disponible
Tératogénicité	Pas d'information disponible
Effets sur l'organe-cible	Système nerveux central, Système vasculaire central, Yeux, Poumons, Appareil respiratoire, Peau.

Renseignements sur le perturbateur endocrinien Pas d'information disponible

Composant	UE - liste de candidats des perturbateurs endocriniens	UE - perturbateurs endocriniens - substances évaluées	Japon - Renseignements sur le perturbateur endocrinien
NONIONIC SURFACTANT	Group III Chemical		

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composant	Algue d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Puce d'eau
TALC (RESPIRABLE DUST)		LC50> 100 g/L Brachydanio rerio 96 h		
ETHYLENE GLYCOL	EC50 1300 - 6500 mg/L 96 h	LC50= 41000 mg/L Oncorhynchus mykiss 96 h LC50= 27500 mg/L Lepomis macrochirus 96 h LC50= 40761 mg/L Oncorhynchus mykiss 96 h LC50= 49000 mg/L Pimephales promelas 96 h LC50= 16000 mg/L Poecilia reticulata 96 h	EC50 = 620.0 mg/L 30 min EC50 = 620 mg/L 30 min EC50 = 10000 mg/L 16 h	EC50 = 46300 mg/L 48 h
2,2,4-TRIMETHYL-1,3-PENTANEDIOL MONOISOBUTYRATE	EC50 = 18.4 mg/L 72 h	LC50= 30 mg/L Pimephales promelas 96 h		EC50 > 0.1 mg/L 48 h

13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Conserver le récipient bien fermé. En cas de renversement, retenir le matériau renversé et l'enlever avec un produit absorbant inerte. Mettre au rebut le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, de l'Etat et fédérales

Emballages contaminés

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Ground Transportation Only. Call TNEMEC Traffic Department - 816-474-3400 for other modes of Transportation.
Proper Shipping Name PAINT, WATER BASE FREEZABLE

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

TSCA	Est conforme à (aux)
DSL/NDSL	N'est pas conforme à (aux)
EINECS/ELINCS	N'est pas conforme à (aux)
Chine	N'est pas conforme à (aux)
ENCS	N'est pas conforme à (aux)
KECL	N'est pas conforme à (aux)
PICCS	N'est pas conforme à (aux)
AICS	N'est pas conforme à (aux)

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, Section 112, Polluants atmosphériques dangereux (HAP) (voir 40 CFR 61)
 Ce produit contient les polluants atmosphériques dangereux (HAP) suivants :

Composant
 ETHYLENE GLYCOL

Réglementations fédérales des États-Unis

SARA 313

Composant	No. CAS	% en poids	SARA 313 - valeurs du seuil
-----------	---------	------------	-----------------------------

ETHYLENE GLYCOL	107-21-1	4.066	1.0
-----------------	----------	-------	-----

Classification de danger SARA 311/312

Risque chronique pour la santé	non
Risque aigu pour la santé	oui
Risque d'incendie	oui
Risque d'échappement soudain de la pression	non
Danger de réaction	non

CERCLA

Composant	Hazardous Substances RQs	CERCLA EHS RQs
ETHYLENE GLYCOL	5000 lb	

Réglementations des Etats**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit contient les substances suivantes qui sont incluses dans la proposition 65 :

Composant	No. CAS	Prop. 65 de la Californie
CRYSTALLINE SILICA (QUARTZ)	14808-60-7	Carcinogen

State Right-to-Know

Composant	Massachusetts	New Jersey	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
ALUMINUM SILICATE (TOTAL DUST)	X	X	X		X
TALC (RESPIRABLE DUST)	X	X	X		X
ETHYLENE GLYCOL	X	X	X	X	X
TITANIUM DIOXIDE (TOTAL DUST)	X	X	X		X
CRYSTALLINE SILICA (QUARTZ)	X	X	X		X

Autres réglementations internationales**Canada**

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC.

Classe de dangers du SIMDUT

D2B Matières toxiques



Composant	NPRI
ETHYLENE GLYCOL	Part 1, Group 1 Substance
NONIONIC SURFACTANT	Part 1, Group 1 Substance

Légende

INRP - Inventaire national des rejets de polluants

16. AUTRES INFORMATIONS

Date de révision: 29-déc.-2009

Sommaire Pas d'information disponible

HMIS Santé 0 Inflammabilité 0 Reactivity 1

Clause de non-responsabilité

Pour des renseignements précis au sujet des normes d'hygiène et de sécurité au travail, veuillez consulter le Code of Federal Regulations, section 29, article 1910.

À notre connaissance, les renseignements contenus dans les présentes sont précis. Toutefois, ni Tnemec Company ni aucune de ses filiales n'assument une responsabilité quelconque pour l'exactitude ou la complétude des renseignements contenus dans les présentes. La détermination finale de la pertinence de tout produit est la responsabilité de l'utilisateur uniquement. Tous les produits peuvent présenter des risques inconnus pour la santé et doivent être utilisés avec prudence. Même si certains risques sont décrits ici, nous ne pouvons garantir que ceux-ci sont les seuls risques qui existent.

Risques secondaires



Date de préparation: 30-déc.-2009

Date de révision: 29-déc.-2009

Numéro de révision: 0

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Code du produit	F130-6602B
Nom commercial	ENVIROFILL OFF WHITE PART B
Communiquer avec le fabricant	Tneme Company, Inc. 6800 Trajet D'entreprise, Kansas-City, MO 64120-1372
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	800-535-5053 (INFOTRAC) - TNE MEC REGULATORY DEPT: 816-474-3400

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

APERÇU DES URGENCES

AVERTISSEMENT!

PEUT PROVOQUER DES LÉSIONS OCULAIRES.
NOCIF PAR INHALATION.
PEUT CAUSER UNE IRRITATION DES YEUX, DE LA PEAU, DU NEZ, DE LA GORGE ET DES VOIES RESPIRATOIRES.

Effets potentiels sur la santé

Voies majeures d'exposition Contact avec les yeux, Inhalation, Contact avec la peau.

Effets aigus

Yeux

Peut provoquer des lésions oculaires. Une exposition de durée à du suffisante à du ciment mouillé, ou à du ciment sec sur des zones humides du corps, peut provoquer des lésions graves et potentiellement irréversibles des tissus (peau, yeux, voies respiratoires), dues à des brûlures chimiques (caustiques), y compris des brûlures au troisième degré.

Peau

Irritant pour la peau. Une exposition de durée à du suffisante à du ciment mouillé, ou à du ciment sec sur des zones humides du corps, peut provoquer des lésions graves et potentiellement irréversibles des tissus (peau, yeux, voies respiratoires), dues à des brûlures chimiques (caustiques), y compris des brûlures au troisième degré.

Inhalation

Irritant pour les voies respiratoires. Une exposition de durée à du suffisante à du ciment mouillé, ou à du ciment sec sur des zones humides du corps, peut provoquer des lésions graves et potentiellement irréversibles des tissus (peau, yeux, voies respiratoires), dues à des brûlures chimiques (caustiques), y compris des brûlures au troisième degré.

Ingestion

Peut être nocif par ingestion.

Effets chroniques

Éviter les expositions répétées

Consulter la section 11 pour des données toxicologiques supplémentaires.

Conditions médicales aggravées Troubles cutanés.

Interactions avec d'autres produits chimiques Pas d'information disponible.

Effets potentiels sur l'environnement Voir section 12 pour des informations écologiques additionnelles

Effets sur l'organe-cible Yeux, Appareil respiratoire, Peau

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux

Composant	No. CAS	% en poids
CALCIUM SILICATES AND ALUMINATES	65997-15-1	60 - 100

4. PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux	Bien rincer à l'eau abondante pendant au moins 15 minutes.
Contact avec la peau	Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
Ingestion	En cas d'ingestion, ne pas provoquer de vomissement. Appeler un médecin immédiatement.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Indice d'inflammabilité	Pas d'information disponible.
Moyen d'extinction approprié	Foam, carbon dioxide, and dry chemical.
Produits de décomposition dangereux	Pas d'information disponible

Dangers spécifiques provenant de la substance chimique

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuelle. Enlever toute source d'inflammation.
Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Méthodes de nettoyage	Enlever à la pelle ou balayer.
Autres informations	Sans objet

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Fermer le conteneur après chaque utilisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Lunettes de sécurité à protection intégrale. Porter des gants/des vêtements de protection. Dans le cas de mélanges, consulter les étiquettes et les fiches techniques santé-sécurité de tous les constituants. Se laver à fond après manipulation.

Stockage

Eloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes. Conserver le récipient bien fermé.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives au sujet de l'exposition

Composant	ACGIH TLV	OSHA PEL	Quebec TWAEV	Ontario TWAEV	Mexico OEL (TWA)
CALCIUM SILICATES AND ALUMINATES	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³ TWA: 15 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ STEL: 20 mg/m ³

Mesures d'ordre technique Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos

Protection individuelle

Protection de la peau Vêtement léger de protection, Tablier, Gants imperméables
Protection du visage/des yeux Lunettes de sécurité à protection intégrale
Protection respiratoire **Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate.** Ne pas respirer la poussière, les vapeurs ou la brume de vaporisation. Veillez à ce que de l'air frais entre pendant l'application et le séchage. En cas de larmoiement, migraine ou étourdissement ou si l'appareil de contrôle de la qualité de l'air démontre que les niveaux de vapeurs / brumes sont supérieurs aux limites acceptables, portez un masque respiratoire approprié et bien ajusté (approuvé par NIOSH) pendant et après l'application. Suivez les instructions du fabricant pour l'utilisation du masque respiratoire.

Considérations d'hygiène générale A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Eviter de respirer la poussière produite par le decoupage, le sablage, ou le meulage.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Point d'éclair	Sans objet
Méthode	Pensky Martens - Closed Cup
Point/intervalle d'ébullition	Pas d'information disponible
Supérieure Limites de explosion	Pas d'information disponible
Inférieure Limites d'explosivité	Pas d'information disponible
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible
Pression de vapeur	Pas d'information disponible
Densité gazeuse	Pas d'information disponible
Densité	3.16289
Densité	26.31995
Teneur (%) en COV (composés organiques volatils)	.000
% de matières volatiles en poids	.0000
% volatil en volume	.0000

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique	Stable	Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles
Produits incompatibles	Acides.	Possibilité de réactions dangereuses	Néant dans des conditions normales de traitement

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Information sur les composants

irritation Pas d'information disponible

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Corrosivité	Pas d'information disponible
Sensibilisation	Pas d'information disponible
Toxicité chronique	
Cancérogénicité	Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a listé tout ingrédient comme carcinogène
effets mutagènes	Pas d'information disponible
Effets reproductifs	Pas d'information disponible
Effets sur le développement	Pas d'information disponible
Tératogénicité	Pas d'information disponible
Effets sur l'organe-cible	Yeux, Appareil respiratoire, Peau.
Renseignements sur le perturbateur endocrinien	Pas d'information disponible

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

(Bad file name or number)

Écotoxicité

13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination	Conserver le récipient bien fermé. En cas de renversement, retenir le matériau renversé et l'enlever avec un produit absorbant inerte. Mettre au rebut le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, de l'Etat et fédérales
Emballages contaminés	Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Ground Transportation Only. Call TNEMEC Traffic Department - 816-474-3400 for other modes of Transportation.
Proper Shipping Name CEMENT, PORTLAND (ITEM 42130)

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

TSCA	Est conforme à (aux)
DSL/NDL	Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS	Est conforme à (aux)
Chine	Est conforme à (aux)
ENCS	N'est pas conforme à (aux)
KECL	Est conforme à (aux)
PICCS	N'est pas conforme à (aux)
AICS	Est conforme à (aux)

Réglementations fédérales des Etats-Unis

SARA 313**Classification de danger SARA 311/312**

Risque chronique pour la santé	non
Risque aigu pour la santé	oui
Risque d'incendie	oui
Risque d'échappement soudain de la pression	non
Danger de réaction	non

CERCLA**Réglementations des Etats****Proposition 65 de la Californie**

Ce produit contient les substances suivantes qui sont incluses dans la proposition 65 :

State Right-to-Know

Composant	Massachusetts	New Jersey	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
CALCIUM SILICATES AND ALUMINATES	X	X	X		X

Autres réglementations internationales**Canada**

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC.

Classe de dangers du SIMDUT

E Matière corrosive

**Légende**

INRP - Inventaire national des rejets de polluants

16. AUTRES INFORMATIONS

Date de révision: 29-déc.-2009

Sommaire Pas d'information disponible

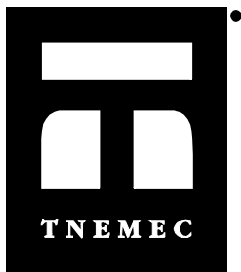
HMIS Santé 1 Inflammabilité 1 Reactivity 1

Clause de non-responsabilité

Pour des renseignements précis au sujet des normes d'hygiène et de sécurité au travail, veuillez consulter le Code of Federal Regulations, section 29, article 1910.

À notre connaissance, les renseignements contenus dans les présentes sont précis. Toutefois, ni Tnemec Company ni aucune de ses filiales n'assument une responsabilité quelconque pour l'exactitude ou la complétude des renseignements contenus dans les présentes. La détermination finale de la pertinence de tout produit est la responsabilité de l'utilisateur uniquement. Tous les produits peuvent présenter des risques inconnus pour la santé et doivent être utilisés avec prudence. Même si certains risques sont décrits ici, nous ne pouvons garantir que ceux-ci sont les seuls risques qui existent.

Risques secondaires



Date de préparation: 30-déc.-2009

Date de révision: 29-déc.-2009

Numéro de révision: 0

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Code du produit F130-0130C
Nom commercial ENVIROFILL RETARDER

Communiquer avec le fabricant TNE MEC Company, Inc.
123 West 23rd Avenue
North Kansas City, MO 64116-3064
816-474-3400

Numéro de téléphone d'appel d'urgence 800-535-5053 (INFOTRAC) - TNE MEC REGULATORY DEPT: 816-474-3400

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

APERÇU DES URGENCES

ATTENTION

PEUT CAUSER UNE IRRITATION DES YEUX, DE LA PEAU, DU NEZ, DE LA GORGE ET DES VOIES RESPIRATOIRES.
NOCIF EN CAS D'INGESTION

Effets potentiels sur la santé

Voies majeures d'exposition Contact avec les yeux, Contact avec la peau, Ingestion.

Effets aigus

Yeux Irritation grave des yeux.
Peau Irritant pour la peau.
Inhalation Peut irriter l'appareil respiratoire
Ingestion Peut être nocif par ingestion

Effets chroniques

Éviter les expositions répétées

Consulter la section 11 pour des données toxicologiques supplémentaires.

Conditions médicales aggravées Pas d'information disponible

Interactions avec d'autres produits chimiques Pas d'information disponible

Effets potentiels sur l'environnement Voir section 12 pour des informations écologiques additionnelles

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux

Composant	No. CAS	% en poids
CITRIC ACID	77-92-9	30 - 60

4. PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux	Bien rincer à l'eau abondante pendant au moins 15 minutes.
Contact avec la peau	Laver immédiatement au savon et à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures
Ingestion	En cas d'ingestion, ne pas provoquer de vomissement. Appeler un médecin immédiatement.
Inhalation	En cas d'inhalation, amener la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Appeler un médecin immédiatement.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Indice d'inflammabilité	Pas d'information disponible.
Moyen d'extinction approprié	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Un contact avec l'eau peut provoquer une déflagration. Utilisation: Dioxyde de carbone (CO2) - Mousse - Poudre d'extinction
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone, hydrocarbures.

Dangers spécifiques provenant de la substance chimique

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Peut engendrer une augmentation de la chaleur et de la pression dans des récipients fermés.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuelle. Enlever toute source d'inflammation.
Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Méthodes de nettoyage	En cas de renversement, retenir le matériau renversé et l'enlever avec un produit absorbant inerte. Mettre au rebut le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, de l'Etat et fédérales.
Autres informations	Sans objet

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Fermer le conteneur après chaque utilisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Dans le cas de mélanges, consulter les étiquettes et les fiches techniques santé-sécurité de tous les constituants. Se laver à fond après manipulation.

Stockage

Empêcher l'accumulation de vapeurs en ouvrant toutes les fenêtres et les portes pour produire des courants d'air.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives au sujet de l'exposition

Mesures d'ordre technique Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos

Protection individuelle

Protection de la peau Vêtement léger de protection, Tablier, Gants imperméables

Protection du visage/des yeux Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection respiratoire **Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate.** Ne pas respirer la poussière, les vapeurs ou la brume de vaporisation. Veillez à ce que de l'air frais entre pendant l'application et le séchage. En cas de larmoiement, migraine ou étourdissement ou si l'appareil de contrôle de la qualité de l'air démontre que les niveaux de vapeurs / brumes sont supérieurs aux limites acceptables, portez un masque respiratoire approprié et bien ajusté (approuvé par NIOSH) pendant et après l'application. Suivez les instructions du fabricant pour l'utilisation du masque respiratoire.

Considérations d'hygiène générale A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Eviter de respirer la poussière produite par le découpage, le sablage, ou le meulage.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Point d'éclair	93°C / 200.0°F
Point/intervalle d'ébullition	100 - °C / 212.0 - .0°F
Supérieure Limites de explosión	Pas d'information disponible
Inférieure Limites d'explosivité	Pas d'information disponible
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible
Pression de vapeur	Pas d'information disponible
Densité gazeuse	Pas d'information disponible
Densité	1.24605
Densité	10.36903
Teneur (%) en COV (composés organiques volatils)	.000
% de matières volatiles en poids	50.0000
% volatil en volume	62.2391

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique	Stable	Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles
Produits incompatibles	Déchets basiques. Des métaux.	Possibilité de réactions dangereuses	Néant dans des conditions normales de traitement

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Information sur les composants

Composant	LD50 Orale	LD50 Cutané	LC50 Inhalation
CITRIC ACID	3000 mg/kg (Rat)		

irritation	Pas d'information disponible
Corrosivité	Pas d'information disponible
Sensibilisation	Pas d'information disponible

Toxicité chronique**Cancérogénicité**

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a listé tout ingrédient comme carcinogène

effets mutagènes

Pas d'information disponible

Effets reproductifs

Pas d'information disponible

Effets sur le développement

Pas d'information disponible

Tératogénicité

Pas d'information disponible

Effets sur l'organe-cible

Pas d'information disponible

Renseignements sur le perturbateur endocrinien

Pas d'information disponible

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

Composant	Algue d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Puce d'eau
CITRIC ACID		LC50= 1516 mg/L Lepomis macrochirus 96 h LC50= 440 mg/L Leuciscus idus 96 h	EC50 = 14 mg/L 15 min	EC50 = 120 mg/L 72 h

13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination**

Conserver le récipient bien fermé. En cas de renversement, retenir le matériau renversé et l'enlever avec un produit absorbant inerte. Mettre au rebut le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, de l'État et fédérales

Emballages contaminés

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Ground Transportation Only. Call TNEMEC Traffic Department - 816-474-3400 for other modes of Transportation.

Proper Shipping Name

UN3265, CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, ORGANIC, N.O.S. (CITRIC ACID), 8, PGIII, LTD QTY, ERG 153

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Inventaires internationales**

TSCA	Est conforme à (aux)
DSL/NDSL	Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS	Est conforme à (aux)
Chine	Est conforme à (aux)
ENCS	N'est pas conforme à (aux)
KECL	Est conforme à (aux)
PICCS	Est conforme à (aux)
AICS	Est conforme à (aux)

Réglementations fédérales des États-Unis

SARA 313**Classification de danger SARA 311/312**

Risque chronique pour la santé	non
Risque aigu pour la santé	oui
Risque d'incendie	oui
Risque d'échappement soudain de la pression	non
Danger de réaction	non

CERCLA**Réglementations des Etats****Proposition 65 de la Californie**

Ce produit contient les substances suivantes qui sont incluses dans la proposition 65 :

State Right-to-Know**Autres réglementations
internationales****Canada**

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC.

Classe de dangers du SIMDUT

D2B Matières toxiques

**Légende**

INRP - Inventaire national des rejets de polluants

16. AUTRES INFORMATIONS

Date de révision: 29-déc.-2009

Sommaire Pas d'information disponible

HMIS Santé 0 Inflammabilité 0 Reactivity 0

Clause de non-responsabilité

Pour des renseignements précis au sujet des normes d'hygiène et de sécurité au travail, veuillez consulter le Code of Federal Regulations, section 29, article 1910.

À notre connaissance, les renseignements contenus dans les présentes sont précis. Toutefois, ni Tnemec Company ni aucune de ses filiales n'assument une responsabilité quelconque pour l'exactitude ou la complétude des renseignements contenus dans les présentes. La détermination finale de la pertinence de tout produit est la responsabilité de l'utilisateur uniquement. Tous les produits peuvent présenter des risques inconnus pour la santé et doivent être utilisés avec prudence. Même si certains risques sont décrits ici, nous ne pouvons garantir que ceux-ci sont les seuls risques qui existent.

Risques secondaires